

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
 OUESSANT**

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 23 août 2023

AC OUESSANT

(0112)

Prélèvement Type Code Nom
 Installation TTP 000544 LAN-VIHAN
 Point de surveillance P 0000000574T USINE LAN-VIHAN
 Localisation exacte SORTIE USINE

Prélevé le : jeudi 10 août 2023 à 14h10

par : YOHANN FOUASSON

Type visite : P1

Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Mesures in situ :

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Bioxyde de chlore mg/L ClO ₂	0,05 mg/L				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	20,5 °C				25,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Plouzané 2901

(120 avenue Alexis de Rochon, Technopôle de Brest-Iroise - CS 10052, 29280 PLOUZANE Tél : 02 98 34 11 00)

Type d'analyse : TOXT (Code SISE : 00262663)

Dossier : 230808083134011

Limites de qualité (1)

Références de qualité (2)

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Anatoxine A totale	Non détecté µg/L				
Cylindrospermopsine totale	<0,1 µg/L				
Microcystine-LR totale	<0,1 µg/L		1,00		
Microcystine-RR totale	<0,1 µg/L		1,00		
Microcystine-YR totale	<0,1 µg/L		1,00		
Saxitoxine totale	<1 µg/L				
Somme des microcystines analysées	<SEUIL µg/L		1,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00246958)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, absence de détection de toxines de cyanobactéries.

Pour le directeur départemental,
et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL